

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2009

Etaient présents : Mesdames BARBAT, HERBOIREAU, SAUVIGNET
Messieurs AMORIN, BENARD, BERTHET, CHORT, CORAUX, COQ,
Etaient excusés : Madame BECH, Messieurs MOTTE, POUYER
Etaient absents : Messieurs LOMBARDI, SOUVETON
copropriétaires présents : à l'unanimité des présents, cette mention est supprimée.
Secrétaire de séance : Patrick CORAUX Ouverture de la séance vers 20 heures 45

Les points suivants ont été examinés :

1- Préparation de l'Assemblée Générale des copropriétaires du 03 décembre 2009

- **Solde ravalement**
Résolution 3 (p. 4 & 46) Le calcul et le solde des sommes restant à payer sont le résultat d'un écart du budget voté/facturé (balcon, anti pigeons, SFS, Contrôle Technique, assurance, divers) pour 17 800 € et de fonds non appelés pour 29 300 €. Le total correspond à 47 100 €.
- **Réfection des pelouses**
Résolution 11 (p8 & 53) pour information, les travaux entrent dans le budget voté à l'AG de 2008. Donc, il n'y aura pas de vote pour cette résolution.
- **Nouveau contrat d'entretien EV**
Résolution 12 (p9 & 58) Si ce contrat sur 3 ans n'est pas voté, nous conserverons l'ancien contrat majoré de 2%
- **Abattage arbres**
Résolution 13 (p9 & 61 à 64) Abattage à la demande des copropriétaires signataires des pages 61 à 63. Un seul arbre est concerné : le 216 (et non le 116).
- **Supports à vélos**
Résolution 19 (p12 & 78 à 84) Sans vote. Les devis sont à titre d'information pour équiper un local. Etude éventuellement à mener pour équiper certains locaux communs.
- **Ascenseurs**
Résolutions 23 et 24 (p13) La proposition de la société CASTE ING n'a pas été jointe à la convocation mais elle sera distribuée à l'assemblée
- **Attestation individuelle d'usage**
(p. 51) La page 51 est à renseigner et à rendre à Atrium le jour de l'AG ou à renvoyer à l'adresse indiquée en bas de page.
- **Bornage amiable**
(p. 87 à 92) La page 91 n'est pas à remplir par les copropriétaires (concerne le syndic). Aucun frais ne sera imputé à la résidence pour cette prestation.
- **Budget**
(p. 22)
 - 1) Honoraires d'avocats de 3 200 € sur les budgets futurs, provision à annuler.
 - 2) Contrat Espaces Verts, de 39 964 €.
Le contrat pour 2009 est bien de 31 096 €. Un trimestre de 2008 a été imputé sur 2009 (les 4 trimestres de 2009 sont facturés)

2-Divers

- **Compteurs d'eau** Si un compteur fait du bruit, le signaler sur le cahier de réclamation de la gardienne
- **Consultation de la comptabilité** Les pièces justificatives peuvent être consultées chez ATRIUM. Prendre rendez-vous avec le comptable
- **Economie d'énergie** Un membre du conseil syndical rappelle que les lampes de 75 W seront retirées du commerce à partir du 31/12/2009.
www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=5303

La séance est levée vers 23 heures

Date de la prochaine réunion du Conseil Syndical : à décider après l'AG

Pour consulter notre site internet : www.residence-leclerc.org